



Aménagements des examens : la mobilisation paie, alors poursuivons-la

COMMUNIQUÉ

Jean-Michel Blanquer a annoncé ce vendredi 28 janvier ses arbitrages sur les examens 2022. La CGT Éduc'action se félicite que les exigences des personnels mobilisés aient été entendues sur bien des points : diminution du nombre de semaines de périodes de formation en milieu professionnel requises pour les examens dans la voie professionnelle, suspension de l'attestation de langue vivante, diminution du nombre de textes pour l'oral de l'épreuve anticipée de français en premières générale et technologique...

La CGT Éduc'action prend acte du report des épreuves de spécialités au mois de mai, ce qui permettra aux élèves, comme aux enseignant-es, de les préparer plus sereinement. Toutefois, dans cette optique, elle regrette que le ministre ne les ait pas repoussées au mois de juin afin de leur laisser un temps de préparation plus conséquent.

Concernant les examens, la CGT Éduc'action considère qu'il reste encore du travail pour prendre en compte la dégradation des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. Elle continue, par exemple, de revendiquer des décharges horaires pour les correcteurs et correctrices des épreuves de spécialités ainsi que des aménagements des épreuves de la voie professionnelle.

Globalement, si ces annonces sont positives, elles ne répondent pas aux revendications de la CGT Éduc'action pour les lycées : retrait des réformes de tri social du lycée général et technologique et de la voie professionnelle, fin de la sélection à l'entrée de l'université avec Parcoursup et le retour à des épreuves nationales ponctuelles et la fin du contrôle continu pour le baccalauréat.

Surtout, ces annonces montrent que la mobilisation massive des personnels peut payer. Au-delà de la situation sanitaire et de la question des examens, ce sont des hausses salaires et des créations massives de postes pour l'amélioration du service public d'Éducation nationale que les personnels revendiquent.

C'est pour cela que la CGT Éduc'action appelle à nouveau tous les personnels à rester mobilisés pour construire le rapport de force permettant de gagner sur ces revendications. Elle les appelle à nouveau à se réunir en assemblées générales ou heures d'informations syndicales pour discuter collectivement des suites à mener (y compris par la grève) et soutiendra toutes les mobilisations. Elle a déposé un préavis de grève pour tout le mois de février.

Dans ce cadre, la CGT Éduc'action invite les personnels mobilisés à se saisir de la date du 1^{er} février, jour de grève du secteur médico-social et de mobilisation contre la répression syndicale dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Montreuil, le 28 janvier 2022